

## Présentation de Faune Rhône

Faune-rhone.org est une base de données naturaliste participative administrée par la LPO Rhône. Elle utilise l'interface Visionature développée par la société Biovision.

Son principe :

- Chacun peut contribuer en transmettant ses observations d'oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, libellules, papillons de jour, orthoptères (criquets, grillons, sauterelles) dans le département du Rhône
- Une équipe de vérificateurs examine les données au fil de l'eau et assure ainsi leur validation, en prenant contact avec l'observateur en cas de donnée surprenante
- Chaque observateur reste propriétaire de ses données, dont l'usage est cédé à la LPO Rhône (pour ces points, voir le Code de déontologie) ; il peut les modifier, les gérer, les exporter
- Il dispose de droits de consultation des données saisies par les autres contributeurs, plus ou moins étendus selon la régularité avec laquelle il alimente lui-même la base.

### Sommaire

Présentation de Faune Rhône .....	1
S'inscrire .....	2
Transmettre ses observations.....	3
La saisie standard .....	3
Petit récapitulatif sur les données protégées (cachées) .....	12
Transmettre les informations de son jardin.....	13
Validation et homologation des données .....	16
La validation au quotidien.....	16
L'homologation des données rares.....	17
Consulter les données .....	18
Consulter, administrer, exporter ses propres données .....	18
Consulter les synthèses disponibles sur Faune Rhône .....	19
Effectuer une consultation multicritères.....	20
Le module mortalité.....	26
Le module « Espèces coloniales » .....	28

**Les modules STOC-EPS et SHOC, qui ne concernent que les observateurs qui participent à ces suivis, sont décrits dans des documents spécifiques.**

## S'inscrire

Afin de pouvoir profiter de toutes les options du site et de pouvoir transmettre vos données, il faut s'inscrire !

Sur la page de garde, cliquez sur [J'aimerais participer]. Vous arrivez sur une page séparée en deux parties : paramètres personnels et personnalisation du site. Suivez bien les instructions et remplissez obligatoirement les cases précédées d'un astérisque.

Une fois inscrit, vous recevrez un mail automatiquement avec votre mot de passe.

**▲ Si vous êtes déjà inscrit sur un autre site Visionature, vous pouvez utiliser immédiatement votre login et mot de passe de ce site sur Faune-Rhône ainsi que sur tous les autres sites Visionature. Si vous tentez de vous inscrire en passant par J'aimerais participer, le site vous répondra que cette adresse mail est déjà utilisée.**

Lorsque vous avez reçu le mail contenant votre mot de passe (vérifiez au besoin vos spams !), vous pouvez l'utiliser immédiatement. Au centre de la page d'accueil, saisissez votre e-mail comme login et le mot de passe reçu et cliquez sur Me connecter.

Vous pouvez modifier ce mot de passe dès la première connexion via votre compte. Pour cela, allez dans Mon compte/E-mail et mot de passe, en bas à gauche des menus. Cette zone vous permettra aussi de modifier à votre guise vos informations personnelles.

A la suite de cela, vous pouvez vous connecter sur le site Internet et commencer à surfer et transmettre vos observations.

**▲ Conformément à la législation, la LPO Rhône a déclaré à la CNIL l'existence de la base Faune-Rhône et de son fichier d'utilisateurs, ainsi que l'usage fait de ces données.**

## Transmettre ses observations

Faune-Rhône connaît deux modes de saisie de données : la saisie standard, et la saisie « Oiseaux des jardins » qui offre un module simplifié pour transmettre les données recueillies, comme son nom l'indique, dans un jardin.

### La saisie standard

Après avoir créé votre compte et vous être connecté, vous trouverez dans le menu de gauche une nouvelle entrée nommée «Transmettre mes observations». La saisie se fait en plusieurs étapes.

*Pour créer votre jardin dans Faune Rhône et y saisir des données grâce au module spécial, reportez-vous page 8*

#### Etape 1 : Où ?

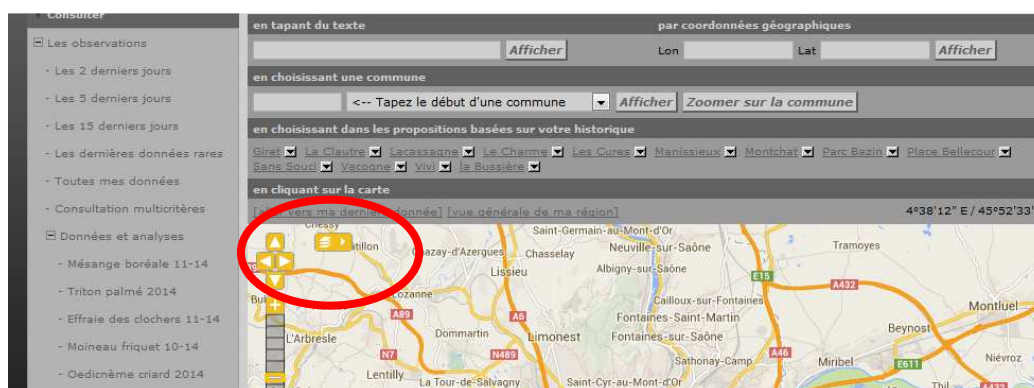
La première étape consiste à déterminer le lieu précis de votre observation. Le concept de base est de lier chaque observation à un lieu-dit, ou de préférence d'en indiquer la localisation précise.

Pour cela, vous pouvez saisir le nom exact du lieu-dit sur lequel vous voulez ajouter des observations et choisir dans les propositions du site ; ou encore spécifier une commune grâce au menu déroulant et en cliquant sur Afficher, accéder au listing des lieux-dits de la commune. De là, un clic sur le lieu-dit idoine vous mènera au formulaire de saisie proprement dit. **Mais il est fortement recommandé de passer par la carte.**

Soit vous naviguez et zoomez sur la fenêtre carte ouverte au centre de l'écran (interface Google map) jusqu'à atteindre l'emplacement de votre observation,

Soit vous saisissez un nom de commune et cliquez sur Zoomer sur la commune.

Vous pouvez choisir comme fond de carte un plan, une vue aérienne ou une vue mixte en cliquant sur l'icône de contrôle des couches (cerclée de rouge).



A partir d'un niveau de zoom élevé, la carte se couvre de pastilles orange : les lieux-dits. Les limites communales sont en rouge.

**Option 1 :** Vous pouvez cliquer sur le lieu-dit de votre observation puis sur « Ajouter des observations sur ce lieu-dit » ou sur « Ajouter une observation précise » (cette deuxième option est recommandée).

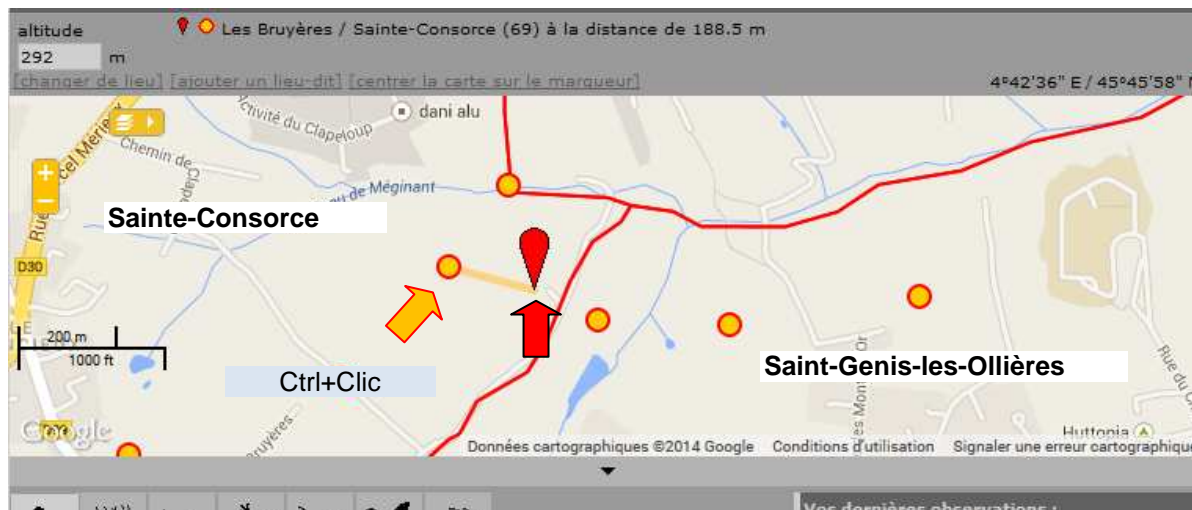
Si vous avez fait ce second choix, le formulaire de saisie des observations s'ouvrira avec sur la carte un pointeur en forme de flamme rouge. Pour le positionner à l'endroit exact de votre observation, cliquez sur ce point dans la carte ou faites glisser le pointeur (clic gauche + souris). Une ligne orange apparaîtra, qui indique à quel lieu-dit Faune-Rhône rattachera votre observation. La base mémorisera ce rattachement ainsi que les coordonnées géographiques précises du point que vous aurez indiqué.

**▲ Il est important que la donnée soit rattachée au lieu-dit le plus proche, mais à l'intérieur de la commune où se trouve la donnée.** Pour cela, vous pouvez modifier le lieu-dit de rattachement de votre donnée en faisant Ctrl+Clic sur un autre lieu-dit que celui choisi automatiquement, dans la limite de 750 mètres autour du point d'observation. Regardez !

*Dans notre exemple, vous avez fait une observation sur le territoire de la commune de Sainte-Consorte, mais proche de Saint-Genis-les-Ollières.*



**Etape 1 :** Vous avez cliqué sur la carte à l'emplacement de votre donnée et placé ainsi la flamme rouge de localisation précise. Visionature propose un lieu-dit situé sur la commune voisine.



**Etape 2 :** sans déplacer la flamme rouge, c'est-à-dire sans cliquer, déplacez le pointeur souris sur le lieu-dit de Ste-Consoirce le plus proche et alors seulement faites Ctrl+Clic gauche. La donnée est désormais rattachée au lieu-dit « Les Bruyères » et, le plus important, à sa vraie commune : Sainte-Consoirce !

**Option 2 :** Ayant navigué, hissé et ho ! sur la carte jusque dans les parages de votre observation, et zoomé assez fort pour reconnaître avec précision le bosquet où chantait ce Lorient, vous pouvez directement cliquer dessus et sélectionner « Ajouter une observation précise », sans passer par le clic préalable sur le lieu-dit. Cela vous amènera ensuite à l'étape décrite page précédente.

▲ **La localisation précise est une information cachée, protégée. Ceux qui consultent la base ne verront que le lieu-dit.** Seuls les administrateurs de la base – et vous-même bien entendu – avez accès à ces coordonnées. Vous pouvez donc pointer avec précision vos données sans crainte de révéler un détail critique à quelque destructeur de la nature !

## Etape 2 : Quand ?

Vous avez choisi le lieu de l'observation, maintenant vous pouvez choisir la date. Par défaut, c'est celle du jour qui est proposée, et divers raccourcis vous permettent d'un clic de rejoindre quelques autres choix : hier, samedi/dimanche dernier. Sinon, cliquez sur la petite icône Calendrier pour choisir un jour.

Cette même icône vous permet aussi de spécifier une **heure d'observation**. Le champ se trouve en bas du calendrier et se renseigne à la souris. Vous pourrez ainsi, non seulement indiquer l'heure précise de votre observation, mais aussi saisir deux observations d'une même espèce en un même point, à la même date : par exemple, une chouette qui chante à 19h 30, puis le couple qui se répond à 21h.

The screenshot shows a web interface for submitting bird observations. The main heading is "Transmettre mes observations - Oiseaux". A note states: "\* Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires." The form includes fields for Date (09.07.2014), Lieu (Quartier Général Frère), Espèce (masque de sarale rapide), and Nombre total d'individus (Valeur exacte: 1). A calendar pop-up is open for July 2014, with the 9th selected. A time selection dialog is also open, showing "Heure: - : - ok". Red arrows point to the calendar icon and the time selection dialog.

Premier clic : ouvrir le calendrier. Second clic : définir l'heure.

### Etape 3 : Quoi ?

Voici le masque de saisie principal avec ses champs les plus importants. Nous allons l'examiner.



The screenshot shows a web interface for recording bird observations. The main form is titled 'Groupe taxonomique' and includes the following fields:

- Groupe taxonomique:** A set of icons representing different taxonomic groups (bird, mammal, reptile, amphibian, insect, butterfly).
- Espèce:** A dropdown menu with the text 'CHOISISSEZ --'.
- Nombre:** A dropdown menu with the value '1'.
- Commentaires:** A text area with a 'Remarque protégée' button.
- Détails d'âge et de sexe:** A table with columns for 'Nombre', 'Sexe', 'Age', and 'Conditions'. The 'Sexe' column has a dropdown with 'Inconnu', and the 'Age' column has a dropdown with 'inconnu'.
- Code atlas (nidification):** A dropdown menu with the text 'proposer la liste si nécessaire'.
- Photo ou son:** A dropdown menu with a 'Parcourir...' button and the text 'Aucun fichier sélectionné.'.
- Validation !:** A button labeled 'Validation !'.

The right sidebar shows a list of recent observations, including:

- mardi 8 juillet 2014: 1 Merle noir
- mardi 1 juillet 2014: 3 Hirondelles rustiques, 4 Hirondelles de fenêtre
- dimanche 29 juin 2014: 25 Myrtils, 2 Tristans, 2 Demi-Deuils, 2 Hirondelles rustiques, 3 Martinets noirs, 1 Merle noir, 1 Pinson des arbres, 1 Pie-grièche écorcheur, 1 Roitelet à triple bandeau, 1 Mésange bleue, 4 Roitelets huppés
- Vivi: 1 Hirondelle de fenêtre
- Giret: 2 Mésanges huppées, 1 Buse variable, 5 Mésanges charbonnières, 1 Alouette lulu, 1 Chardonneret élégant, 2 Pinsons des arbres, 1 Grive draine, 1 Pigeon ramier, 2 Fauvettes à tête noire, 1 Mésange noire, 2 Pipits des arbres, 2 Rougegorges familiers

Vous allez dès lors pouvoir choisir successivement :

- Le **Groupe taxonomique** : par défaut Oiseaux. S'il s'agit de saisir un Reptile ou un Mammifère, cliquez sur le carré symbolisant ce groupe faunique pour accéder au masque de saisie correspondant
- L'**espèce** : grâce au menu déroulant ou à la saisie semi-automatique dans le champ de gauche
- Le **nombre** : la zone « Valeur exacte » est un menu déroulant qui vous permet le cas échéant de compléter l'information en choisissant Minimum, Environ ou Non compté (ce dernier choix est très déconseillé, mieux vaut un nombre même approximatif !)

▲ **Si vous avez recherché spécifiquement une espèce remarquable sans la trouver, il peut être intéressant de mentionner cette absence. Choisissez alors 0 dans le champ Nombre.** L'espèce apparaîtra barrée. Par exemple, ce sera le cas si, dans un grenier où vous espérez tomber sur une Effraie, vous n'avez rien trouvé. Attention : si vous n'avez pas vu l'individu mais des indices de présence récents (pelotes fraîches d'Effraie dans le grenier, copeaux de bois manifestement dus à un Pic noir ou à un Castor...) saisissez 1 individu, en précisant en commentaires ce que vous avez vu ! Car l'espèce est bien présente, alors que 0 signifierait absence.

Le cœur de la donnée est alors renseigné. Mais pourquoi pas la compléter encore un peu ?

- **Le code atlas** : c'est la donnée complémentaire la plus importante. Ce code, compris entre 2 et 19, permet d'indiquer si l'espèce se reproduit et où elle en est de sa reproduction – et donc, si on peut la tenir pour nicheuse possible, probable ou certaine. Vous pouvez passer par le menu déroulant : une infobulle explicite la signification du chiffre. Sinon, en saison de reproduction de l'espèce, Visionature vous proposera automatiquement de choisir un code lorsque vous aurez entré votre donnée en cliquant sur Suivant tout en bas de la page. **Exemples** : un oiseau transportant une brindille pour son nid, c'est un code 10. Des mésanges qui nourrissent leur nichée dans votre nichoir, c'est un code 19 !
- **Les détails d'âge et de sexe** : si vous avez pu établir le sexe et/ou l'âge de tout ou partie des individus de l'espèce, vous pouvez l'indiquer à l'aide de ce menu.
- **Les commentaires** permettent de donner tout détail jugé utile. Le champ « Remarque protégée » permet de donner des détails qui ne seront visibles qu'aux administrateurs de la base. Utile pour signaler à la LPO la nidification d'une espèce sensible.
- Dans la même idée, cochez la case « **Donnée protégée** » si vous préférez que la donnée ne soit pas consultable par tout un chacun. Il est dans l'esprit de la base de partager, aussi, mieux vaut restreindre l'usage de cette case aux cas « graves », tels qu'un Rapace nicheur très exposé au dérangement.

▲ **La LPO Rhône a d'ores et déjà choisi de cacher certaines espèces pendant tout ou partie de l'année, afin de les préserver** du dérangement ou du braconnage. Par exemple, si vous saisissez une donnée de Busard cendré en mai, elle sera automatiquement cachée (pictogramme de clé). Seuls les administrateurs, les coordinateurs Busards, et vous-même bien entendu, pourrez la voir.

Vous pouvez aussi donner des indications de **comportement**, à l'aide des cases à cocher. Cocher la case « **L'animal est mort** » vous donnera accès à un formulaire spécial qui permettra de donner des détails. L'intérêt est de permettre à la LPO de repérer, par exemple, une portion routière spécialement meurtrière pour la faune.

- Enfin, vous pouvez documenter votre donnée par une ou plusieurs **photos** ou même un fichier son. Afin de ne pas alourdir la base, le fichier doit avoir une taille limitée. Ces limites sont indiquées dans le masque de saisie. Cliquez alors sur Parcourir pour pointer l'emplacement de votre fichier sur votre ordinateur. Il sera téléchargé vers Faune Rhône.



**Attention** : par défaut, une photo est visible dans la Galerie par les autres utilisateurs **même** si la donnée est protégée. Il sera en revanche impossible d'accéder aux détails de la donnée. Pour éviter cela, vous pouvez cacher spécifiquement la photo en utilisant non plus la clé jaune (protéger la donnée) mais la clé rouge.

La **nouvelle fonctionnalité** permet d'éviter cela et de cacher complètement la photo, **indépendamment du fait de cacher ou non la donnée**. Pour cela, au moment de choisir le fichier image, cochez la petite case illustrée d'une clé **rouge**.

\* Espèce  
masque de saisie rapide Mouette rieuse

\* Nombre total d'individus  
Valeur exacte 7

Les champs ci-dessous sont facultatifs

Nombre	Sexe	Age	Conditions
		inconnu	Inconnu

Autres données/informations

Donnée protégée  Donnée de seconde main

Code atlas : proposer la liste si nécessaire

L'animal est mort

Comportement :  Migration active  
 Se nourrit  
 Dortoir / reposoir  
 Prédaté

Saisissez vos commentaires confidentiels ici...

Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit côté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)

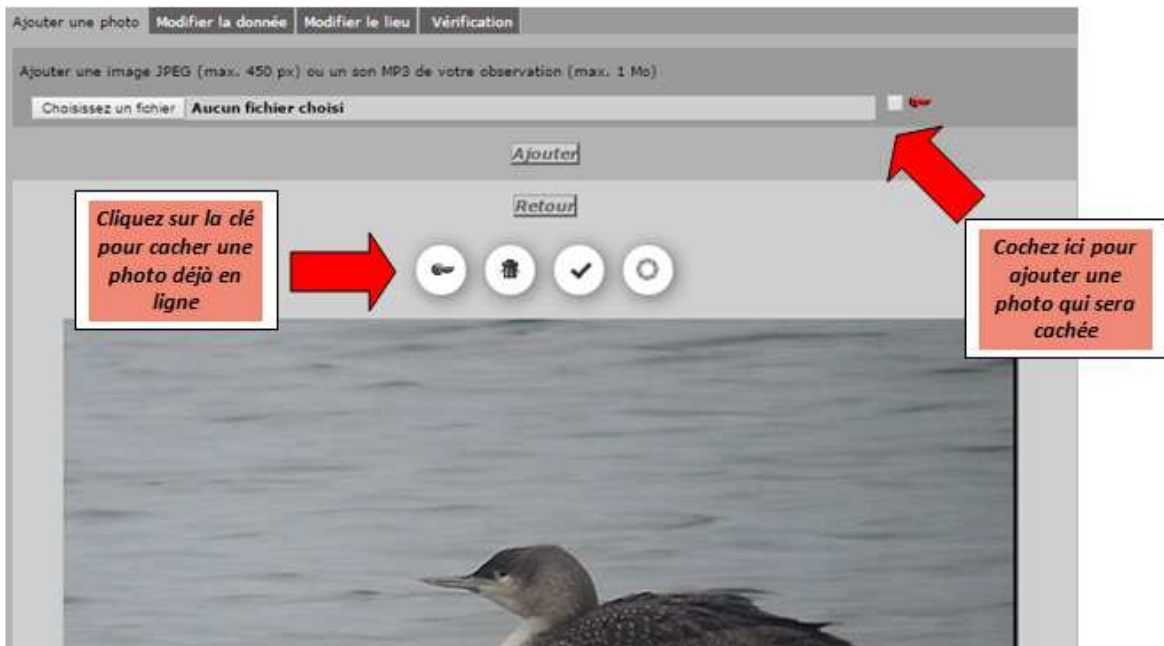
Choisissez un fichier  un fichier choisi

Cochez ici pour protéger uniquement la photo

Commentaires

Remarque  Remarque protégée

Vous pouvez même illustrer la donnée de plusieurs photos et n'en cacher qu'une partie. Vous pouvez aussi éditer vos anciennes données pour en cacher les photos ou y rajouter une photo cachée. Voici ce qui apparaît lorsque vous éditez une donnée (ici, elle possède déjà une photo) :



▲ **Au secours ! J'ai validé la donnée et je me suis trompé d'espèce !** (ou de date, ou de nombre...)

Pas de panique, vous pouvez modifier ou supprimer une donnée. Chaque fois que vous validez une donnée, elle apparaît dans la colonne de droite « Vos dernières observations ». L'icône en forme de feuille de bloc jaune accompagnée d'un crayon permet de modifier une donnée : cliquez et vous retrouverez le masque de saisie. Tous les champs peuvent être modifiés, y compris la localisation.

La petite corbeille permet de supprimer complètement une donnée (c'est irrémédiable).

▲ **Pourquoi certaines espèces ont-elles leur nom en rouge ?**

Les espèces rares ou très rares, ainsi que les espèces échappées de captivité, s'inscrivent dans une police d'une couleur spécifique : rouge sombre, rouge vif ou violet. Cela permet de les faire ressortir dans les listes. Parfois, un système de billes colorées (jaunes, bleues ou rouges) à côté du nom de l'espèce donne un détail supplémentaire : Nicheur peu commun, Hivernant peu commun... Vous trouverez les détails dans le menu Aide / Explication des symboles.

▲ **J'ai saisi une espèce et il y a un point d'interrogation et un panneau de danger à côté du nom !**

Ces panneaux signalent que l'espèce est si rare que les observations doivent être **homologuées** par le Comité d'homologation régional ou national.

➤ **Pour en savoir plus sur la vérification et l'homologation, rendez-vous page 10.**

Si c'est par erreur que vous avez saisi cette espèce, modifiez la donnée comme indiqué en haut de cette page. La pastille bleue subsistera, un vérificateur la retirera manuellement.

Si vous pensez avoir vraiment vu cette espèce, rendez-vous sur le lien « Fiches CHR et CHN » dans le menu « Comités d'homologation » pour connaître la procédure. Dans le cas d'une homologation régionale (CHR), la procédure sera accélérée si vous avez pu effectuer des photos et les ajouter à l'observation.

➤ **Certaines saisies déclenchent l'exécution de modules complémentaires. Cocher la case « l'animal est mort » ouvre le Module mortalité. Saisir une donnée d'Hirondelle avec un code atlas supérieur à 10 ouvre le Module espèces coloniales.** Ces modules ont pour but de détailler de manière spécifique la donnée. Rendez-vous page 26 pour en savoir plus.

➤ **Les pages 13 à 15 concernent les observateurs qui disposent d'un jardin ou prospectent régulièrement un jardin (privé).**

## Petit récapitulatif sur les données protégées (cachées)

Vous pouvez **cachez une donnée** en cliquant, dans le masque de saisie principal, sur « Donnée protégée ». La donnée apparaît alors avec une petite **clé jaune**. Dans ce cas, la donnée n'est visible que de vous-même et d'un petit groupe d'administrateurs de la base, ou de coordinateurs espèce s'il s'agit d'une donnée les concernant. La liste de ces heureux élus est consultable dans Aide, infos et stats / Aide / Droits d'accès.

**En outre**, le comité de gestion de Faune-Rhône a choisi de placer certaines espèces, sur tout ou partie de l'année, en espèces à publication limitée, pour les préserver. C'est le cas par exemple de certains Rapaces en saison de nidification. Lorsque vous transmettez ces données, elles passent automatiquement en Donnée protégée, et vous ne pouvez pas modifier cela (même si vous éditez la donnée en décochant la case, elle repassera en protégée). Ainsi, vous n'avez pas à vous casser la tête pour savoir s'il est prudent de transmettre cette info ou s'il vaut mieux la cacher.

**Enfin**, la **localisation précise** d'une donnée, lorsque vous la spécifiez (manuellement, ou grâce à l'application NaturaList), est **toujours une information cachée, que la donnée elle-même soit une donnée protégée ou non**. Comme dans le cas d'une donnée protégée, cette localisation exacte n'est visible que par vous-même et par le même groupe d'administrateurs de la base, dotés d'accès spéciaux. Pour tous les autres utilisateurs, une donnée non protégée avec une localisation précise apparaît exactement comme une donnée saisie au lieu-dit. Le même fonctionnement s'applique aux commentaires que vous saisissez dans le champ « **Remarque protégée** » (par exemple l'indication d'un nid).

**Les photos** peuvent être cachées ou non **d'une manière totalement indépendante du statut caché ou non de la donnée elle-même**.

**Si vous agrémentez une donnée** non protégée d'une photo, naturellement, cette photo est visible pour quiconque est en mesure de consulter la donnée. Elle est également accessible dans la Galerie (Toutes les galeries dans le menu Consulter), et, pour les toutes dernières mises en ligne, elle apparaît en vignette sur la page d'accueil du site.

**Mais** si la donnée est protégée, soit par vous-même, soit parce qu'elle concerne une Espèce à publication limitée, **la photo est consultable aussi** en passant par la Galerie ou la vignette en page d'accueil. Elle apparaît dans la galerie avec une petite clé jaune dans un coin. Celle-ci vous avertit d'avance que vous ne pourrez pas accéder à la donnée. Vous ne verrez que l'auteur et le mois de la prise de vue.

**Si vous ne désirez pas que la photo soit consultable**, vous pouvez la cacher même si la donnée est publique. Pour savoir comment ajouter une photo cachée ou cacher une photo existante, rendez-vous page 9.

Le résultat est que la photo devient une « information cachée », à l'instar de la localisation précise ou d'une Remarque protégée. Pour un utilisateur ordinaire, la donnée apparaît, localisée au lieu-dit, et sans photo. Il ne la voit pas non plus arriver dans la galerie.

## Transmettre les informations de son jardin

Le module « Jardins » est un outil spécifique et simplifié qui permet de saisir les données réalisées dans son propre jardin. Ce module a été développé par le Muséum National d'Histoire naturelle dans le cadre de son Observatoire des Oiseaux des Jardins et la LPO en a accepté l'intégration dans ses sites Visionature. Vos données alimenteront automatiquement ce programme national participatif.

Le module Oiseaux des jardins propose une série d'entrées dans le menu Participer, en-dessous de « Transmettre vos observations ».

### Etape 1 : Où ?

Avant tout, vous allez créer votre jardin dans Faune-Rhône. Il constituera par la suite un lieu-dit d'une espèce particulière, auquel vous seul aurez accès. Pour cela, dans le menu « Participer » puis dans « Oiseaux des jardins », cliquez sur « Ajouter un jardin ».

Le site vous demande de « choisir » un département – ce choix est utile pour les sites Visionature régionaux comme Auvergne ou Franche-Comté, chez nous, vous n'aurez évidemment que le Rhône à désigner – puis une commune.

**▲ Vous pouvez créer autant de jardins que vous le souhaitez.** Celui de votre domicile à Irigny, puis celui de Mère-Grand à Grézieu-le-Marché, celui du cousin vigneron à Fleurie, et ainsi de suite.

S'ouvre alors une fenêtre carte. Positionnez la flamme rouge à l'emplacement de votre jardin, choisissez un nom (soyez créatif ! cela rendra les listes plus élégantes et facilitera aussi les tris de données) et cliquez sur Suivant.

Vous découvrez alors une vaste fenêtre pleine de champs et de cases qui va vous permettre de renseigner, d'une manière standardisée, les caractéristiques de votre jardin. Ces critères ont été fixés par l'Observatoire Oiseaux des jardins dans le but d'étudier les éventuelles relations statistiques entre biodiversité et pratiques en vigueur dans les jardins français.

Quand vous avez renseigné cette page, cliquez sur Enregistrer les données.

Par la suite, l'entrée « Mes jardins » dans le menu vous permettra de modifier ces données ou même de supprimer le jardin.

### Etape 2 : Quand ?

Nous y sommes : vous avez créé votre jardin. Il est temps d'y saisir ce couple de Mésanges charbonnières qui nourrit ses poussins dans le nichoir amoureusement posé à leur intention !

Pour cela, cliquez sur « Transmettre les informations de mon jardin ». Vous accédez ainsi au masque de saisie spécifique du module Jardins.

*Remarque* : vous pouvez aussi accéder à votre jardin en naviguant sur la carte comme si vous effectuiez une saisie normale (via « Transmettre mes observations » tout court) : il apparaîtra comme un lieu-dit spécial dont la pastille est verte. Les lieux-dits-jardins ne sont visibles que pour leur créateur.






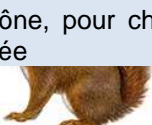



**La date** par défaut est celle du jour. Comme dans le module standard, vous pouvez modifier cette date en cliquant sur l'icône calendrier.

En revanche, le choix de l'**horaire** est accessible directement, car le module Oiseaux des jardins fonctionne par tranche horaire. Choisissez la tranche de votre observation, de la manière la plus précise possible. Cela permet d'effectuer plusieurs comptages dans la journée, très utile par exemple pour noter la fréquentation des mangeoires en fonction du moment du jour !

### Etape 3 : Quoi ?

Le module Oiseaux des jardins permet une saisie par formulaire simplifié et standardisé. Cela veut dire que vous saisissez « tout d'un coup ». Pour saisir la présence d'une espèce, notez le nombre d'individus dans le champ nombre situé sous le dessin représentant l'espèce. Vous pouvez aussi cliquer sur le dessin : un clic ajoute un individu. Vous pouvez saisir ainsi un nombre d'individus pour toutes les espèces du formulaire que vous avez observées ce jour-là, dans cette tranche horaire-là, et cliquer ensuite sur Ajouter pour valider **toutes ces données à la fois**.

The screenshot shows a grid of animal species for observation. Each species has a small image, its name, and a text input field for the number of individuals observed, currently set to 0. A red arrow points to the 'Geai des chênes' field, and another red arrow points to the 'Ajouter' button at the bottom. A blue callout box is overlaid on the 'Crapaud commun ou épineux' and 'Ecureuil roux' fields, containing the text: 'Saisie directe du nombre ou clic sur l'icône, pour chaque espèce observée'. Below the grid, there is a 'Ajouter' button and a larger blue button labeled 'Valider les données' with a red arrow pointing to it.

 Huppe fasciée Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Geai des chênes Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Épervier d'Europe Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Perruche à collier Nombre observé: <input type="text" value="0"/>
Autres animaux			
 Crapaud commun ou épineux Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Ecureuil roux Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Hérisson d'Europe Nombre observé: <input type="text" value="0"/>	 Lézard des murailles Nombre observé: <input type="text" value="0"/>
 Rainette verte Nombre observé: <input type="text" value="0"/>			

Ajouter

Valider les données



Les données ainsi saisies apparaissent dans le cadre « Vos dernières observations » en haut à droite de la page. Après cette saisie, vous vous retrouvez toujours sur la même page : vous pouvez donc rajouter une espèce du formulaire si vous l'avez oubliée. Il suffit de définir son effectif et de cliquer sur Ajouter.

**▲ Toutes les espèces du formulaire ne sont pas communes dans tous les jardins.** Bien sûr, par exemple, même en hiver, il vous proposera les hirondelles, les martinets et le Gobemouche gris qui à cette date-là sont en Afrique ! Mais méfiance aussi avec des espèces banales dans les jardins du nord de la France et plus rares chez nous, comme l'Accenteur mouchet. C'est l'occasion d'affiner votre coup d'œil de naturaliste !

**▲ J'ai vu dans mon jardin une espèce qui n'est pas dans les dessins !**

Ce n'est pas étonnant ! Le formulaire est très restrictif !

S'il s'agit d'un oiseau, bonne nouvelle, la procédure est simple. Dans le cadre « Vos dernières observations », cliquez sur « Ajouter une espèce ». Vous basculerez vers le masque de saisie standard, ce qui vous permet de choisir l'espèce de votre choix dans le menu déroulant.

S'il ne s'agit pas d'un oiseau... vous ne pourrez pas saisir par ce canal-là une espèce autre que celles du formulaire. Si, par exemple, vous avez repéré une Couleuvre verte et jaune dans votre carré de framboises, vous devrez passer par la procédure de saisie standard décrite à partir de la page 2. Prenez une localisation précise et pointez aussi près que possible de votre jardin !

## Validation et homologation des données


Que serait une base naturaliste sans vérification ? Les bases Visionature collectent chaque année des dizaines de milliers de données, de la part de contributeurs de tous horizons : c'est le principe d'une base participative. La LPO Rhône et les associations partenaires de Faune-Rhône s'appuient sur cette connaissance du territoire pour orienter ses actions de défense de la biodiversité : il faut donc que cette base soit fiable.

### La validation au quotidien

Une équipe de vérificateurs bénévoles est chargée d'examiner « au fil de l'eau » les données saisies sur Faune-Rhône et d'en évaluer la fiabilité. En effet, des erreurs sont toujours possibles, et même des saisies aberrantes par malveillance délibérée : c'est très rare mais cela s'est vu.

Vous pouvez consulter la liste de ces vérificateurs dans le menu « Utilisation du site / Qui gère le site ? » Chacun se concentre sur son et ses groupes taxonomiques de référence.

Comment font-ils ? Il ne s'agit évidemment pas d'aller voir sur place si les oiseaux présents sont bien ceux saisis ! Ce sont les données « anormales » qui seront repérées : par exemple, une espèce plutôt rare saisie dans un milieu ou une partie du département où sa présence n'était pas connue, ou bien un code atlas pour une espèce qui ne niche pas chez nous. Il peut s'agir aussi de demander à un observateur de rajouter un code atlas car sa donnée le justifie.

Dans ce cas, le vérificateur va marquer cette donnée, qui va dès lors être accompagnée d'une **pastille bleue portant un point d'interrogation** , et prendre contact avec l'observateur afin d'en savoir plus sur les raisons qui l'ont conduit à cette identification. Tous les vérificateurs du taxon concerné recevront une copie de ce mail, et pourront participer à la discussion.

Si, à l'issue de ces échanges, l'équipe de vérificateurs conclut à la nécessité de modifier la donnée car, par exemple, l'espèce saisie est clairement erronée, c'est à l'observateur qu'il incombe d'effectuer cette modification. Chaque mail de vérificateur contient un lien direct vers la donnée qui permet de la retrouver et l'éditer. En effet, l'observateur est propriétaire de sa donnée. Le code de déontologie interdit de modifier les données d'un tiers, sauf avec son accord exprès.

**▲ Ce même code de déontologie enjoint l'observateur d'avoir le souci de la fiabilité de la base.** Si après plusieurs demandes la donnée erronée n'est pas modifiée, un administrateur de la base effectuera lui-même le changement.

Lorsque la donnée est jugée valide, soit qu'elle ait été modifiée, soit qu'elle ait été confirmée en l'état, un vérificateur retire la pastille bleue.

Voir une de ses données questionnée par un vérificateur ne doit en aucun cas être pris comme une mise en accusation. Ces interventions reflètent simplement le souci commun de progresser dans la connaissance naturaliste de notre territoire grâce à des données aussi

précises que possible. C'est ce travail – entre autres - qui rend l'expertise naturaliste de la LPO crédible et irremplaçable.

## L'homologation des données rares

Ceci ne concerne que les Oiseaux.

Notre territoire est traversé par des centaines d'espèces dont certaines sont si rares que leur observation constitue une sorte d'événement. Il se produit même parfois des « premières » régionales ou nationales. Les naturalistes estiment qu'un tel événement, pour être enregistré dans les bases, doit être documenté, afin de ne conserver que les données certaines, quitte à être un peu restrictif. Par exemple, il est capital de documenter de manière parfaitement fiable les données des nicheurs extrêmement rares et menacés : des données inexactes fausseraient tout le travail de protection autour de ces espèces.

Ce travail de documentation des observations de raretés s'appelle homologation. Il s'appuie sur des comités.

Les comités d'homologation sont des groupes d'ornithologues experts qui se penchent sur les données très rares afin de s'assurer que cette observation improbable est fiable, car une erreur est toujours possible, même de la part d'un observateur chevronné. Il existe des espèces homologables au niveau régional et national, traités par les comités correspondants : CHR et CHN.

Lorsque vous saisissez une donnée homologable au plan régional ou national (alias « une donnée d'espèce CHR/CHN »), votre donnée est marquée par la pastille de vérification et un panonceau triangulaire, blanc pour le CHR, jaune pour le CHN.

Le CHR Rhône-Alpes a également choisi de rendre homologables les observations inusuelles du point de vue de la date : par exemple une Hirondelle en janvier. D'une part, cela permet d'attirer l'attention des observateurs sur une éventuelle erreur de saisie, d'autre part, cela permettra de documenter solidement les cas limites et de disposer d'un jeu de données fiable pour mettre en évidence des changements de dates de migration, sous l'impact du changement climatique par exemple !

La procédure, explicitée sur le lien « Fiches CHR et CHN » dans le menu « Comités d'homologation » consiste pour vous à transmettre au comité adéquat des informations pour argumenter votre identification. Cette transmission se réalise par une fiche-questionnaire standard. Une photo sera évidemment la bienvenue !

Dans le cas du CHR et de celui-là seulement, une donnée accompagnée directement sur Faune-Rhône de photos explicites pourra être examinée par le CHR sur notre site, sans qu'il soit besoin de passer par une fiche. Si la donnée est validée, l'observateur en est informé et la donnée voit le panonceau s'accompagner d'une coche verte.

Les membres des comités d'homologation sont des bénévoles ! La procédure peut mettre quelques semaines pour une espèce CHR, quelques mois pour une espèce CHN.

## Consulter les données

### Consulter, administrer, exporter ses propres données

Faune-Rhône, vous le savez bien maintenant, est une base participative... ou mieux : c'est un ensemble de bases d'observateurs mises en commun et administrées d'un côté par la LPO, de l'autre par les propriétaires des données pour ce qui les concerne.

Vous pouvez donc accéder aisément à vos données, d'un simple clic : dans le menu Consulter, cliquez sur Toutes mes données.

Par défaut, les données sont classées par ordre chronologique ascendant (le plus récent en premier). Vous pouvez modifier cette mise en forme en cliquant sur Modifier la recherche. L'outil à disposition est le même que pour la consultation multicritères classique : rendez-vous donc page 15 pour découvrir ces options.

Vous pouvez ensuite exporter ces données afin d'en conserver une copie sur votre ordinateur : plus besoin de faire une double saisie ! Plusieurs formats sont à votre disposition : Excel (xls et xlsx), Texte tabulé (TXT), XML et même KMZ qui permet de visualiser immédiatement vos données dans Google Earth. L'export contient les coordonnées géographiques des données, ce qui permet aussi un import dans un logiciel de SIG.

*Remarque :* A partir d'un certain nombre de données, Visionature ne peut plus créer de fichier Excel : il faut passer par le format TXT et ouvrir le résultat sous Excel. Mais cela se produit à partir de quelques dizaines de mille données...

The screenshot displays the 'Toutes mes données' (All my data) page on the Visionature website. On the left, a navigation menu is visible, with a blue arrow pointing to the 'Toutes mes données' option under the 'Consulter' (View) section. The main content area features a header 'Toutes mes données' and a row of icons representing different species: a bird, a deer, a lizard, a frog, a dragonfly, a butterfly, and a bee. Below this, search filters are set for 'Période' (Du mardi 26 mars 1985 au jeudi 10 juillet 2014), 'Espèce' (Toutes les espèces), and 'Lieu' (Tous les lieux-dits). The 'Restriction' section has 'mes observations' selected, with other options like 'nouveau', 'avec photos', and 'avec sons'. An 'Export' section contains icons for various file formats: a document, a document with a green checkmark, a document with a green checkmark and a plus sign, a document with a plus sign, and a document with a plus sign and a globe. A blue arrow points to these icons, which are highlighted with a pink box and labeled 'Icônes d'export'. Below the filters, there is a 'modifier la recherche' link and a pagination bar showing 'page : 1' and '9 >'. The main content area shows results for 'jeudi 10 juillet 2014' at 'Quartier Général Frère / Lyon (69)', listing 12 'Canards colverts' (Anas platyrhynchos) with a note: 'Ma remarque : 2 familles ensemble. 1 de 4 jeunes grandets (3/4 taille adu'.

▲ **Si vous avez saisi des détails de mortalité ou de nids d'hirondelles** (modules mortalité et espèces coloniales p. 26 et 28), les données figureront dans l'export, mais sans les colonnes correspondant aux champs propres à ces modules. Pour exporter ces données avec les détails, il faut faire un export spécifique en cochant la case « Seulement les données de mortalité » ou « Seulement les données d'espèces coloniales » dans l'onglet Autres restrictions : voir la consultation multicritères, page 20.

## Consulter les synthèses disponibles sur Faune Rhône

Faune-Rhône met à disposition de tous les visiteurs du site un certain nombre de restitutions automatiques, mises à jour en temps réel. Ces informations sont principalement de trois types : les cartes espèces, les statistiques et les atlas.

Les **cartes espèces** sont disponibles dans le menu Consulter/Données et analyses. Cliquez sur un nom d'espèce pour afficher la carte des observations dans la période indiquée. Le choix de ces cartes est effectué par les administrateurs du site et périodiquement renouvelé. L'idée est de choisir les cartes qui permettent de visualiser les phénomènes exceptionnels ou saisonniers en cours (retour des migrateurs, progression de la nidification d'une espèce) ou l'état des connaissances sur des espèces phares, objet de programmes d'étude ou de protection.

Les **statistiques**, dans le menu Information, donnent diverses données chiffrées sur les espèces et les communes les plus riches en données, les plus importants contributeurs de la base, etc. L'entrée « Infos par espèce » du menu Statistiques des espèces donne accès à une fiche indiquant le nombre de données de l'espèce ainsi que leur répartition sur le cycle annuel.

Les **atlas** sont accessibles dans le menu « La biodiversité dans le Rhône ». Vous pourrez y trouver la liste des espèces observées sur une commune, ou la réciproque, les communes de présence d'une espèce, ainsi que des cartes de répartition à l'échelle de la maille atlas (10x10 km).

Par exemple ici, on a cliqué sur « Atlas des oiseaux nicheurs », sélectionné le Bouvreuil pivoine, choisi l'intervalle de temps 2005-2014 et cliqué sur Affichez. La carte montre les mailles atlas présentant des données de Bouvreuil avec code atlas. L'espèce est connue sur 18 mailles, dont 3 contiennent des données à code atlas de nicheur certain (>10), 7 à code de nicheur probable (4 à 10) et 8 à code de nicheur possible (2 ou 3). (L'image est ici tronquée pour les besoins de la mise en page.)

**Atlas des oiseaux nicheurs : Carte espèce**

L'atlas des oiseaux nicheurs est un projet participatif. Les cartes et graphiques présentés ici sont établis de façon dynamique à partir des informations fournies par les participants inscrits, et sont donc susceptibles de ne fournir qu'une représentation partielle de la situation, au moins pendant les premières années de l'enquête.

[Téléchargez les mailles pour GoogleEarth](#)

**Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) E 4°56'20"/ N 46°30'08"

Cliquez sur une maille avec des données

Nombre de mailles : 18  
 Nombre de mailles possible : 8  
 Nombre de mailles probable : 7  
 Nombre de mailles certains : 3

Deux espèces sont cachées à ce mode de consultation afin de les préserver du braconnage et du dérangement.

### Effectuer une consultation multicritères

La consultation multicritères est l'outil le plus complet de restitution des données d'une base Visionature. Il permet d'effectuer des recherches telles que « toutes les données de Pic épeiche nicheur certain à Lyon » ou « répartition des données de Bruant jaune par tranche d'altitude de 100 m ».

#### Etape 1 : qui peut consulter ?

Vous ai-je dit que Faune-Rhône était une base participative ?... Afin que chacun « joue le jeu », certaines fonctions de consultation ne sont ouvertes qu'aux contributeurs réguliers.

**▲ Par défaut, la consultation multicritères est limitée aux données des 15 derniers jours, et étendue à toute la base pour les contributeurs qui saisissent au moins 10 données par mois.**



Attention : ce calcul s'effectue sur le laps de temps écoulé depuis votre inscription sur Faune-Rhône, ou votre première connexion si votre inscription en tant que telle a eu lieu sur un autre Visionature (cf. page 1 : le login unique). Si vous êtes inscrit depuis le 1<sup>er</sup> mars, et ne commencez à saisir qu'en mai, ce sont 30 données et non 10 qu'il vous faudra saisir pour ouvrir les droits à consultation étendue.

*Remarque* : les droits de consultation étendue ne permettent pas d'exporter sous forme de fichier enregistrable localement les données produites par des tiers. Cette fonctionnalité, pour des raisons évidentes de propriété intellectuelle, est réservée aux administrateurs de la base. Toute demande de données sous forme d'export (extraction) doit être soumise aux administrateurs de la base et motivée pour examen par le comité de gestion de la base ou le CA de la LPO.

## Etape 2 : définir les critères

Ayant cliqué sur Consultation multicritères, nous arrivons au formulaire ci-dessous.

Le choix des critères fonctionne par onglets. Dans chaque onglet, vous pouvez spécifier un ou des critères, ou, dans le dernier, choisir un type de rendu. Vous n'avez besoin de visiter l'onglet que si le réglage par défaut du critère ne vous convient pas.

**▲ Le premier critère à choisir est le groupe taxonomique (par défaut Oiseaux). Si vous commencez à remplir des critères de période ou de lieu dans l'onglet Oiseaux, puis cliquez sur l'onglet Reptiles, tous vos critères seront réinitialisés.**

Une fois ce choix fait, vous pouvez naviguer à votre guise dans les onglets inférieurs (Période, Espèces... Formatage du résultat) pour y régler tous les paramètres de votre choix. Lancez ensuite la requête en cliquant sur Chercher.

## La période

Vous pouvez choisir soit une période continue (ou même réduite à un jour) en indiquant des dates complètes de début et de fin (jour-mois-année), soit une « saison », c'est-à-dire un intervalle de temps sur lequel vous allez sonder la base toutes années confondues.

Les liens cliquables (« cette année » etc) vous proposent un éventail de périodes « toutes prêtes ».

La case « Date de saisie » vous permet de rechercher les données en fonction de la date de saisie dans la base et non de la date réelle de l'observation. Cette fonctionnalité est surtout utile aux gestionnaires de la base pour mesurer le laps de temps séparant les observations du « vidage des carnets » !

**▲ Le réglage par défaut de cet onglet est « Les 5 derniers jours ».**

## L'espèce

Vous pouvez effectuer une recherche sur toutes les espèces, sur une espèce en particulier (menu déroulant), sur une famille, ou sur une catégorie selon le critère de rareté.

**▲ Le réglage par défaut de cet onglet est « Toutes les espèces ».**

## Le lieu

Cet onglet permet de restreindre la consultation à une commune ou même à un lieu-dit. Utilisez le menu déroulant et la saisie semi-automatique. Une recherche par maille atlas est également possible.

Enfin, vous pouvez rechercher les données à l'intérieur d'une zone définie par quatre coordonnées. Cette zone sera nécessairement rectangulaire et les coordonnées doivent être saisies en latitude-longitude. Prenez garde à l'ordre indiqué : saisissez successivement la limite ouest en longitude, la limite sud en latitude, puis est en longitude et enfin nord. Les résultats sont volontiers capricieux...

**▲ Le réglage par défaut de cet onglet est « Tous les lieux-dits ».**

Il n'est pas possible de faire une recherche sur plusieurs communes à la fois.

## Autres restrictions

Voici un menu riche en possibilités !

Son utilisation est simple, « y'a qu'à cocher ». Vous pourrez définir une tranche d'altitude, effectuer une recherche de brève de texte dans les champs commentaires, ou encore limiter votre recherche aux données à code atlas, etc.

N'hésitez pas à tester ces différentes options et à comparer les résultats !

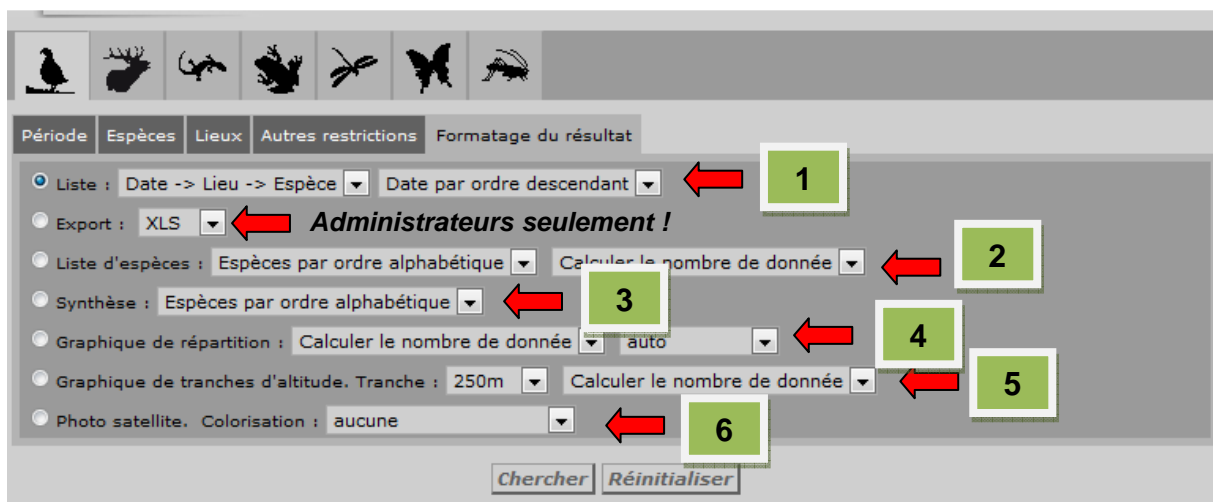
Certaines options, comme la possibilité de rechercher les données d'une personne, ou les données en cours de vérification, sont réservées aux titulaires des droits correspondants, car elles servent à la gestion et à l'administration de la base.

▲ Par défaut, aucune restriction supplémentaire n'est cochée.

### Formatage du résultat

Voilà encore un onglet bien intéressant. Le format par défaut du résultat d'une requête est bien évidemment une liste (1), que vous pouvez trier par date, lieu, espèce. Mais vous pouvez aussi préférer un rendu sous forme de liste spécifique (2), de graphique de répartition dans le temps (4) ou par tranche d'altitude (100 m, 250 m, ou 100 m) (5).

L'option « Synthèse » (3) donne en fait une synthèse journalière des observations répondant à vos critères. C'est plus ou moins une version de la liste d'espèces 2 pour un intervalle de temps réduit à un seul jour.



Enfin, la photo satellite 6 affiche les données sur un fond photo aérienne, avec un rendu identique aux cartes espèce toutes prêtes (cf p. 13) Vous ne pouvez pas passer sur un autre fond (le fond Google map serait de toute façon illisible à cette échelle) ni zoomer. Trois rendus sont proposés, c'est le menu déroulant Colorisation: une couleur unique (« Aucune »), un rendu chronologique (avec les données les plus récentes en rouge et les plus anciennes en jaune (« Progression temporelle »), et un rendu par statut de nidification (Inconnu, Possible, Probable, Certaine) basé sur les codes atlas saisis pour les données. (D'où l'importance de toujours veiller à mettre le code atlas que l'observation justifie !)...

Pour les synthèses et les graphiques, vous pouvez choisir entre le nombre de données et le nombre d'individus (total des individus dénombrés dans les différentes données).

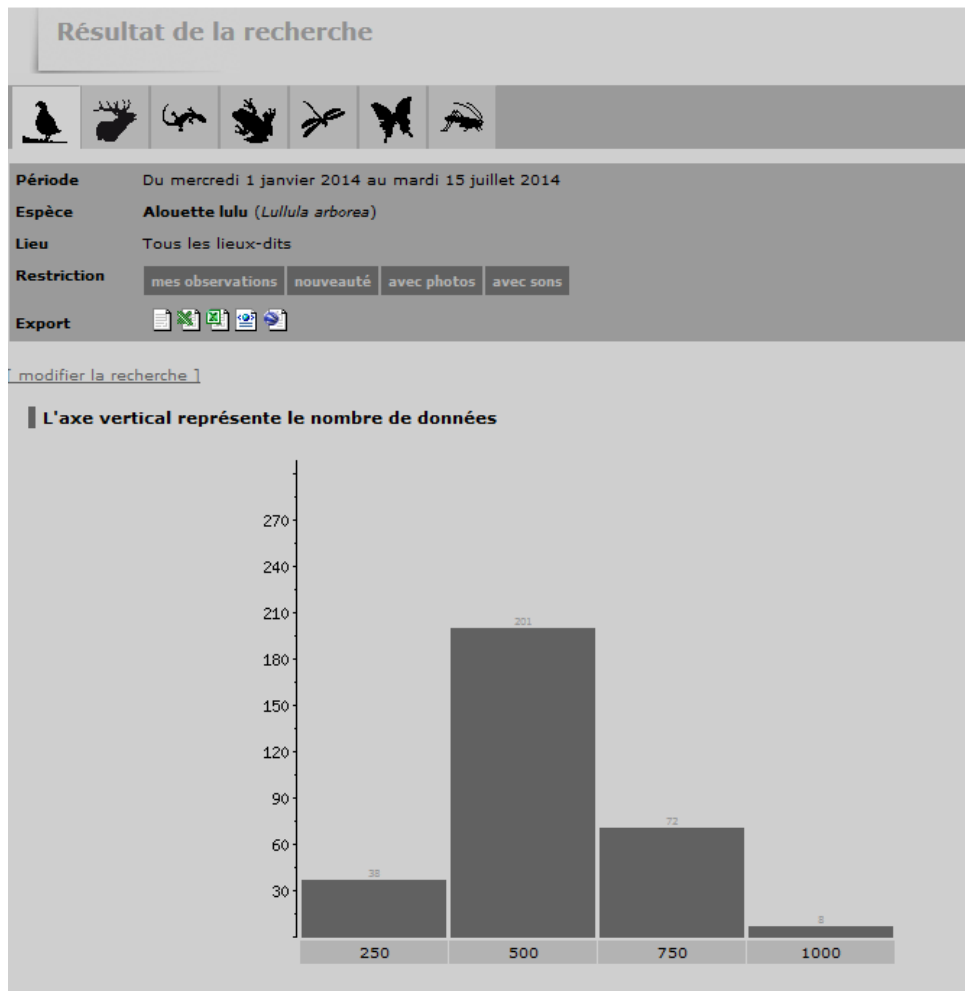
▲ Le rendu par défaut est une Liste triée dans l'ordre Date>Lieu> Espèce.

Le « lieu » par excellence étant le lieu-dit, si la requête s'étend sur plusieurs communes, le tri se fera par ordre alphabétique de *lieu-dit*, indépendamment de la commune.

## Lancer la requête

Lorsque vous avez fini de fixer tous vos critères, vous pouvez cliquer sur **Chercher**.

Voici par exemple le résultat d'une recherche des données d'Alouette lulu, sur tout le département, et sur l'année 2014, formatée par tranche d'altitude (250 m).

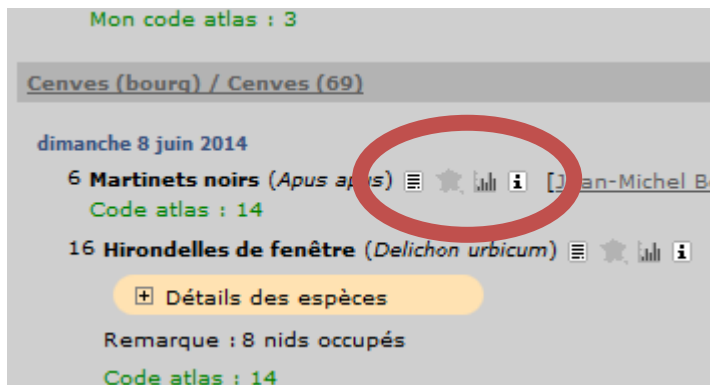


Rappel : les icônes d'export n'apparaissent que pour les personnes titulaires du droit d'export, ou si la requête porte uniquement sur vos propres données.

Vous pouvez cliquer sur Modifier la recherche pour changer un ou des critères. Vous vous retrouverez devant les onglets de critères, remplis tels qu'ils étaient juste avant que vous ne cliquiez sur le bouton Chercher.

## Accéder à quelques informations supplémentaires

Dans les listes issues des consultations, vous verrez à côté des noms d'espèce quelques icônes qui vous donnent accès à des informations de phénologie d'observation ou vous ramènent à la Carte atlas de l'espèce. Testez ces options !

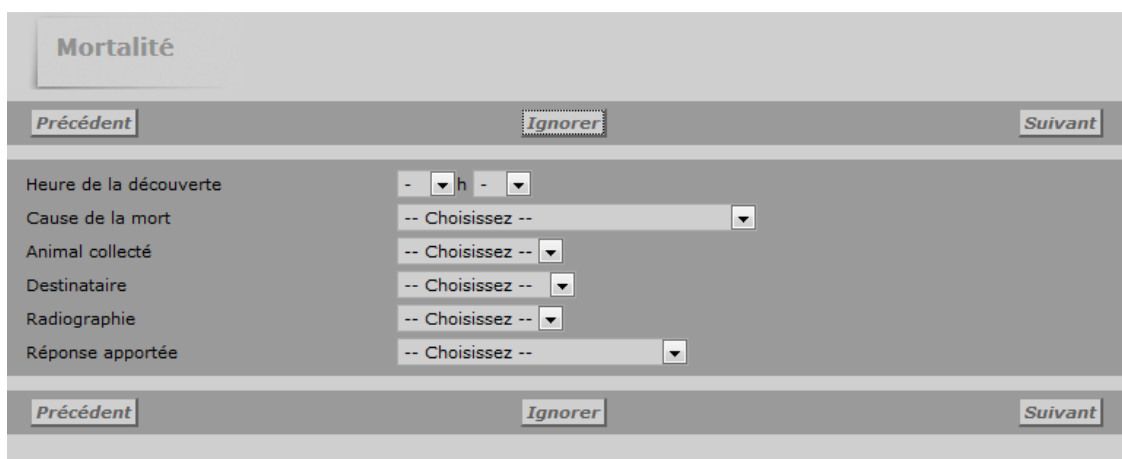


Par ailleurs, ici, dans la donnée d'Hirondelle de fenêtre, la ligne jaune « Détails des espèces » indique que l'observateur a saisi des informations dans le module Espèces coloniales, consultables en cliquant sur le petit « + ».

## Le module mortalité

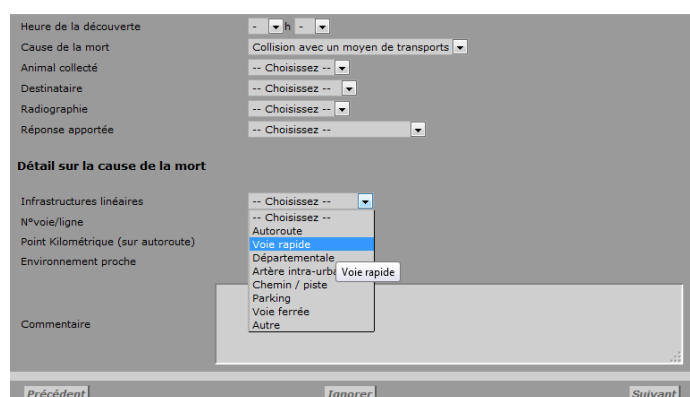
Lorsque vous découvrez un animal mort, il est important de signaler cette information et de la compléter par des détails sur les circonstances. Cela permet de faire remonter par Faune-Rhône des situations de mortalité anormale de la faune, en particulier une infrastructure meurtrière. La LPO peut alors se saisir du dossier et tenter de remédier à la situation.

Lorsque vous cochez la case « L'animal est mort », en cliquant sur Suivant, vous allez directement (ou après la page de saisie du code atlas si vous n'en avez pas saisi) à une page spéciale qui ressemble à ceci :



Le maniement de ce module est un peu délicat car, en raison des nombreux choix qu'il propose, les menus s'ouvrent en cascade : c'est une fois que vous avez sélectionné une option dans « Cause de la mort » que s'ouvrent les menus idoines, et ainsi de suite.

Ainsi, si l'animal a été trouvé écrasé sur une route, vous choisirez dans « Cause de la mort » : « Collision avec un moyen de transport », la fenêtre évolue pour proposer les choix spécifiques à cette situation :



Enfin, certaines situations sont un peu cachées dans les menus. Ainsi, si les cas de collision avec un véhicule, une ligne électrique ou une éolienne figurent directement dans le menu « Cause de la mort », pour le cas d'une collision avec une vitre, il faut 1/ sélectionner « Piège » comme Cause de la mort, puis 2/ dans le menu « Piégeage » alors apparu, choisir « Circonstances involontaires » pour avoir accès à un menu 3/ où figure, enfin, « Collision avec une baie vitrée » ! (ci-dessous)



Heure de la découverte - h -  
 Cause de la mort Piège ← 1  
 Animal collecté -- Choisissez --  
 Destinataire -- Choisissez --  
 Radiographie -- Choisissez --  
 Réponse apportée -- Choisissez --

**Détail sur la cause de la mort**

Piégeage Circonstances involontaires ← 2  
 Circonstances involontaires -- Choisissez --  
 Commentaire Filet de vignes ← 3  
 Cheminée  
 Poteau télécom  
 Abreuvoir (baignoire)  
 Clôture (Barbelé)  
 Collision avec une baie vitrée  
 Filet sur arbres fruitiers  
 Autre  
 Inconnu

Précédent Suivant

Comme vous le montre cette capture d'écran, c'est là que vous trouverez aussi les « pièges involontaires » tels que poteaux creux, abreuvoirs, filets agricoles en tous genres, etc.

N'hésitez pas à prendre le temps de compléter ce formulaire même si vous ne pouvez donner qu'une partie des détails que l'interface permet de saisir : ce sera déjà d'une grande aide.

Lorsque vous avez fini, cliquez sur Suivant pour poursuivre la saisie d'une autre donnée. Une donnée pour laquelle a été saisi un détail de mortalité apparaît dans les listes accompagnée d'une ligne colorée « Détail mortalité » cliquable (image de g.) qui donne accès à ces détails (à d. ce qui apparaît lorsqu'on clique sur la bande rose).

samedi 12 juillet 2014

Les Closos / Vénissieux (69)

1 Merle noir (*Turdus merula*) [détails] [favoris] [partager] [localisation] [marquer]

⊕ Détail mortalité

Ma remarque : 1 mâle adulte mort au pied d

Mes détails : 1x mâle adulte

Les Puisoz / Vénissieux (69)

1 Milan noir (*Milvus migrans*) [détails] [favoris] [partager] [localisation] [marquer]

1 Merle noir (*Turdus merula*) [détails] [favoris] [partager] [localisation] [marquer]

⊖ Détail mortalité

Heure de la découverte: 18h00

Cause de la mort: Piège

Animal collecté: Non

Piégeage: Circonstances involontaires

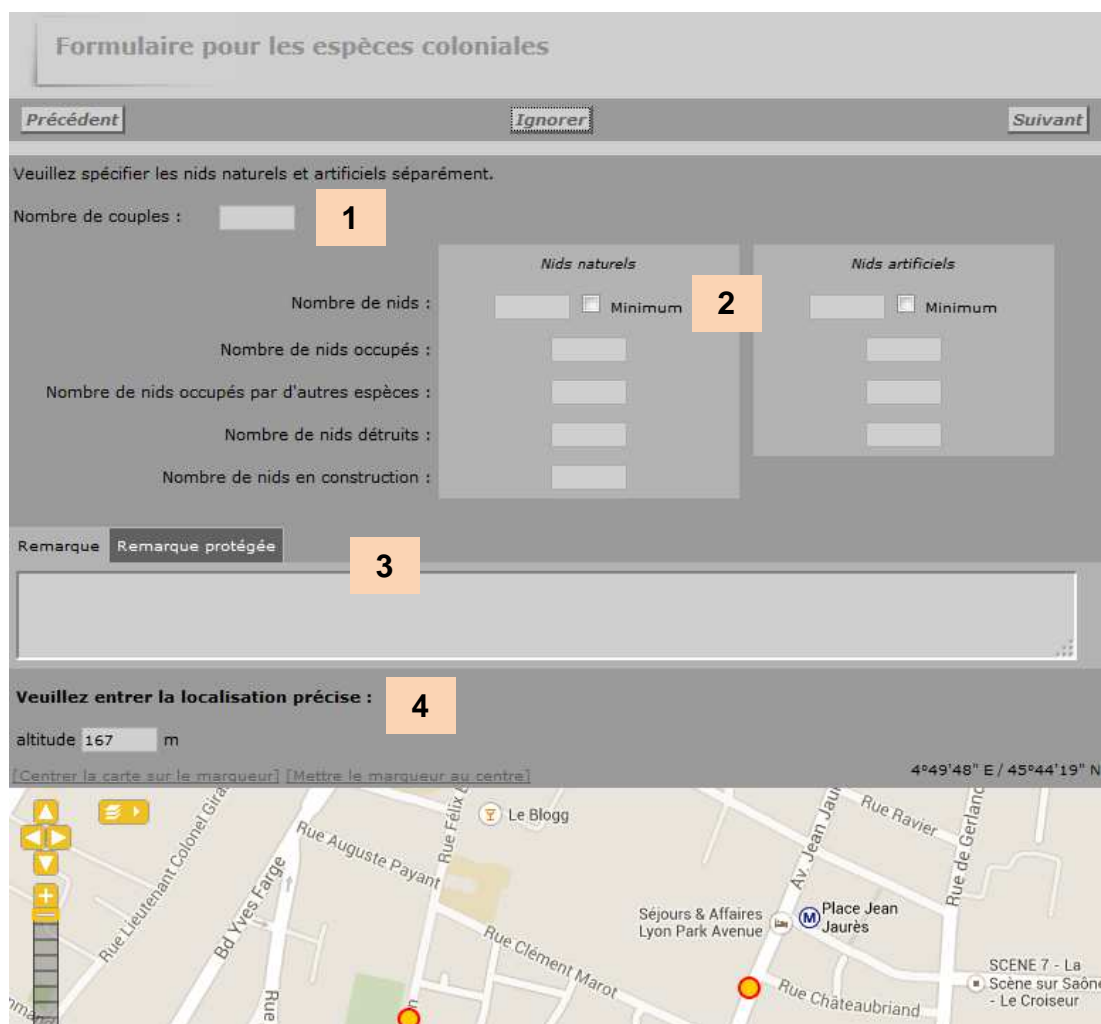
Circonstances involontaires: Collision avec une baie vitrée

## Le module « Espèces coloniales »

Plus réjouissant, le module « Espèces coloniales » fonctionne comme le module mortalité : il s'ouvre lorsque l'on coche certaines options lors de la saisie d'une donnée. Son rôle est de permettre la transmission de précisions supplémentaires pour certaines espèces nichant en colonies : hirondelles, ardéidés, etc.

Dans le Rhône, il est en service uniquement pour les Hirondelles (rustique, de fenêtre, de rivage et de rocher). Il se déclenche lorsque vous saisissez une donnée relative à l'une de ces espèces avec un code atlas indiquant la présence d'au moins un nid en construction, c'est-à-dire un code au moins égal à 10.

Lorsque vous avez effectué cette saisie et cliqué sur Suivant, apparaît alors cette page-ci :



Le nombre de couples **1** doit être cohérent avec l'effectif total d'oiseaux que vous avez indiqué dans le masque de saisie principal, page précédente. Ce chiffre doit être impérativement complété pour pouvoir remplir la suite, sinon, lorsque vous cliquerez sur Suivant en fin de saisie, un message d'erreur apparaîtra.

Détaillez ensuite la situation des nids **2**. Le détail (Nombre de nids occupés, en construction, etc...) devra être cohérent avec le nombre de nids total indiqué en tête (« Nombre de nids »). En revanche, il n'y a pas de vérification du lien entre le nombre de couples observés **1** et le nombre de nids **2**. En effet il est bien évident que vous pouvez observer des nids sans voir les adultes correspondants...

Imaginons par exemple que 3 couples d'Hirondelles de fenêtre s'affairent autour de 3 nids, tandis qu'un nid est occupé par des Moineaux domestiques et que le bâtiment présente les traces et vestiges de 2 vieux nids : votre saisie ressemblera à ceci :

Veuillez spécifier les nids naturels et artificiels séparément.

Nombre de couples : 3

	Nids naturels	Nids artificiels
Nombre de nids :	6 <input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Minimum
Nombre de nids occupés :	3	
Nombre de nids occupés par d'autres espèces :	1	
Nombre de nids détruits :	2	
Nombre de nids en construction :		

Remarque

Veuillez entrer la localisation précise :

Si tout ou partie de ces nids sont des nichoirs, procédez de la même manière dans le cadre de droite « Nids artificiels » : un décompte pour les naturels, un pour les artificiels.

Le champ Remarque **3** reprend ce que vous y avez déjà saisi page précédente, vous pouvez le compléter ici. Si vous préférez que certains commentaires restent cachés à la consultation ordinaire, utilisez le champ Remarque protégée.

Enfin, si vous ne l'avez pas déjà fait, indiquez autant que possible la localisation précise de la donnée, car on parle ici d'espèces sensibles dont les nids sont trop souvent détruits en toute illégalité : il est donc important d'en connaître l'emplacement. **(4)** Rappel : il s'agit aussi d'une information protégée.

**▲ Si vous avez lieu de penser que les nids que vous décrivez sont en danger** (chantier, échafaudages...) outre la saisie sur Faune-Rhône, **avertissez directement la LPO Rhône** par mail ou téléphone.

En effet, votre donnée ne portera pas de manière apparente son caractère critique, il faudra cliquer sur le détail pour le voir, et dans le flux considérable de données du printemps, l'information essentielle risque de ne pas être vue à temps, alors que, peut-être, chaque jour compte !